

Des enjeux actionnels dans les interactions verbales : une définition de la dimension référentielle du discours¹

Laurent Filliettaz

Université de Genève

<Laurent.Filliettaz@lettres.unige.ch>

1. Introduction

Tout modèle d'analyse visant à rendre compte des faits de communication dans leur globalité est confronté à la nécessité de questionner les liens qui existent entre le discours et le monde dans lequel il est produit. Comme le rappelle Roulet (1995, 129), ces liens s'expriment d'une part entre le discours et le monde dans lequel il s'insère, et d'autre part, entre le discours et le monde qu'il représente. Le champ de recherche ainsi dégagé est scientifiquement pertinent, car il contribue à la description de l'organisation discursive, et, dans la mesure où il fait massivement intervenir des notions extra-linguistiques, il débouche sur des problématiques psychosociales encore peu décrites par les linguistes.

Dans le cadre de l'analyse modulaire, telle qu'elle est développée par Roulet depuis 1991, cet aspect de l'organisation du discours fonctionne comme une composante centrale du modèle et relève du module référentiel (Roulet 1995, 1996, ici-même, Filliettaz 1996). La prise en compte d'une dimension référentielle ne vise pas strictement à décrire les mécanismes liés à l'interprétation des énoncés², mais témoigne d'une volonté "d'inscrire les recherches sur le dialogue dans une perspective praxéologique et cognitive plus vaste" (Roulet 1995, 129). A ce titre, plusieurs composantes ont été dégagées et une attention particulière a été portée aux représentations mentales liées aux actions, aux lieux, aux concepts et aux agents impliqués dans le discours. Si certains aspects de cette vaste problématique ont fait l'objet d'hypothèses plus précises³, un grand nombre de composantes n'ont

1. Le travail présenté ici a été réalisé dans le cadre d'un programme de recherche financé par le Fonds national de la recherche scientifique sous le numéro de requête 1214-043145.95. Je remercie E. Roulet, C. Rossari, E. Miche, A. Grobet, L. Perrin et M. Burger pour leurs points de vue éclairants sur les problèmes traités ici.

jusqu'ici été qu'évoquées à titre programmatique et n'ont pas véritablement été approfondies dans le cadre de l'analyse modulaire.

Cet article a pour but de traiter une des composantes de la dimension référentielle, et vise à inscrire l'organisation du discours dans une **problématique actionnelle** plus vaste. Dans les sciences du langage et plus particulièrement dans l'approche pragmatique, la notion d'action a depuis plusieurs dizaines d'années été mise au premier plan, mais dans la perspective relativement spécifique de la logique illocutoire. Or il me semble important de considérer que les enjeux théoriques liés à l'action dépassent largement le cadre de la notion d'acte de langage. En plus des actes qu'ils accomplissent verbalement (requête, affirmation, demande, etc.), les locuteurs se comportent comme des agents et produisent des actions dans le monde (acheter un livre, obtenir un rendez-vous chez le docteur, débattre au sujet d'un film, etc.). Ainsi le linguiste doit-il se pencher sérieusement sur les enjeux actionnels superordonnants qui régissent les interactions verbales.

A ce niveau, la notion d'action ne peut plus être traitée simplement comme une composante sémantique des énoncés, mais nécessite la prise en compte d'un dispositif théorique plus large qu'on pourrait qualifier globalement de psychosocial. En effet, la problématique actionnelle, telle qu'elle peut être dégagée dans le cadre des interactions verbales, implique un champ notionnel complexe articulant des considérations **physiques** (comment repérer des comportements spécifiques dans le monde ?), **psychologiques** (comment ces comportements peuvent-ils être mis en relation avec une finalité, et quelles sortes de cognitions un agent doit-il mobiliser ?), **sociales** (quelles relations les actions individuelles

2. Dans la théorie pragmatique développée par Moeschler et Reboul, l'interprétation d'un énoncé est perçue comme une opération complexe comportant plusieurs étapes : "Ce qui est sous-jacent ici, c'est une conception temporalisée du processus interprétatif qui consisterait ainsi en une suite d'étapes" (1994, 129). Dans cette perspective, la notion de "référence" coïncide avec une étape du processus d'interprétation : "Une autre partie de cette tâche consiste à attribuer aux différents termes référentiels des référents, c'est-à-dire, au sens large, des objets dans le monde" (1994, 129).
3. Roulet (1995) a esquissé une prise en compte de la problématique de l'action, et j'ai quant à moi tenté de décrire le rôle des représentations conceptuelles dans les interactions verbales (Filliettaz 1996).

entretiennent-elles avec les activités collectives ?) et bien évidemment **langagières** (quelles sont les spécificités des actions médiatisées par le langage ?). En résumé, l'analyse des interactions verbales ne peut faire abstraction ni des conditions de production du discours, ni des activités superordonnantes dans lesquelles les interactants sont engagés. Or, ces problématiques ne peuvent être traitées que dans une perspective interdisciplinaire qui articule étroitement les productions langagières avec les conditions psychosociales de leur émergence. A ce titre, un modèle d'analyse du discours ne peut pas se passer d'une théorie minimale de l'action.

Dans la mesure où un tel champ théorique a déjà fait l'objet de nombreux travaux, et ce dans des perspectives aussi diverses que la philosophie analytique (Anscombe 1957, Davidson 1993), la psychologie de l'action (von Cranach et al. 1982, von Cranach & Harré 1982) ou encore la philosophie de l'action (Habermas 1987), on peut se demander s'il est légitime de revenir une fois encore sur la problématique de l'action. Pourtant, si un grand nombre de recherches portent sur le concept général d'action, rares sont celles qui tentent d'articuler les questions liées à l'action avec des considérations centrées sur les productions langagières. A l'exception de quelques travaux relevant de la psychologie du langage (Bronckart, à paraître), de l'analyse conversationnelle (Bange 1992, Kallmeyer 1987) ou de l'analyse du discours (Roulet 1995), on trouve peu d'études récentes qui développent une théorie de l'action dans le cadre des productions langagières en général et dans celui des interactions verbales en particulier. Par ailleurs, la majorité des théories de l'action évoquées ci-dessus se distinguent par une démarche exclusivement théorique, voire épistémologique, et ne visent pas à rendre compte de processus actionnels effectifs. D'une manière générale, une approche empirique de la problématique actionnelle, orientée vers la mise en place de propositions descriptives, n'a pas été perçue jusqu'ici comme une priorité.

Cet article a donc pour objectif de contribuer à combler cette double lacune. Il vise en premier lieu à rendre compte des enjeux actionnels liés aux interactions verbales et cherche à mettre en évidence quelques-unes des propriétés des actions médiatisées par le langage (2.). Dans le but de ne pas limiter la réflexion au seul niveau théorique, cet article tentera d'articuler

des considérations épistémologiques avec des propositions descriptives. Il s'agira d'esquisser quelques schématisations tentatives portant sur le traitement des enjeux actionnels des interactions verbales. Pour ce faire, je recourrai une fois encore au corpus de transactions en librairie, déjà plusieurs fois utilisé dans les travaux genevois (Auchlin & Zenone 1980 ; Roulet et al. 1985, Roulet 1995, Filliettaz 1996), et dont une partie des transcriptions peut être trouvée dans ces publications antérieures⁴. Dans un second temps, cet article développera une discussion à la fois plus générale et plus spécifique : générale parce que portant sur l'articulation entre le discours et les activités accomplies dans le monde ; spécifique dans la mesure où ces questions seront abordées dans la perspective de l'approche modulaire de l'analyse du discours. Il s'agira d'examiner plus précisément les relations que la problématique actionnelle entretient avec la dimension hiérarchique textuelle (3.). Ces considérations devront finalement permettre de préciser le contenu de la dimension référentielle du discours et d'en proposer une définition plus homogène (4.).

2. Les enjeux actionnels des interactions verbales

Depuis Aristote, la question de la finalité des actions n'a cessé d'être discutée, et ce dans des cadres théoriques fort variés. Qu'il soit exprimé à travers la notion de but, comme chez certains psychologues de l'action (von Cranach et al. 1982), ou qu'il prenne la forme de la notion d'intention, comme dans la philosophie analytique (Anscombe 1957), le concept général de finalité constitue pour beaucoup un critère définitoire qui permet de distinguer les actions des comportements⁵ ou des événements. Dans une telle perspective, on doit donc reconnaître une dimension **téléologique** fondamentale à l'agir, et on peut chercher à décrire les actions comme des processus finalisés à travers lesquels des agents manifestent dans le monde

4. Les citations portant sur le dialogue Wilde renvoient à la transcription proposée par Roulet (1995, 139-140). Concernant le dialogue Harlequin, on peut en trouver une transcription partielle dans Filliettaz (1996, 66-77) sous le titre *Corpus II*.

5. Le recours au terme de *comportement* ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes dans la mesure où il recouvre, selon les usages, des réalités très différentes. Pour ma part, je l'utilise ici pour désigner des conduites humaines non finalisées, c'est-à-dire de simples mouvements corporels. Je rejoins ainsi la définition de Harré (1982, 11) : "Considered as a behaviour an event is nothing but a phenomenon in the physical world, related by physical chains of causality through a physiological system as far as it may be traced".

certaines visées. Pourtant, si l'émergence de telles visées, et donc la manifestation d'une dimension téléologique, fait généralement l'objet d'un large consensus, le rôle effectif joué par les notions de but ou d'intention dans la mise en place des processus actionnels constitue une question délicate. On peut se demander en effet s'il faut considérer la finalité des actions comme une notion suffisante pour rendre compte de la problématique actionnelle, ou si au contraire il faut lui attribuer un rôle spécifique au sein de mécanismes plus complexes. A travers cette question, ce sont donc les fondements mêmes des approches téléologiques de l'action qui doivent être interrogés, et c'est à cette discussion que sera consacrée cette partie de l'article.

Dans une conception téléologique de l'agir, la notion d'action est étroitement liée à celle de cognition. Comme le rappelle Habermas (1987, 103), un tel modèle présuppose un "complexe cognitif volitif" permettant à l'agent d'une part d'évaluer au moyen d'opinions les états de choses existants, et d'autre part de manifester des intentions dans le monde. En effet, si on reconnaît un rôle prépondérant à la notion de finalité, on doit supposer que l'agent est en mesure de se représenter les états de choses qu'il vise à provoquer et qu'il doit également mobiliser des connaissances spécifiques sur le monde. Parmi les cognitions impliquées dans le déroulement des actions, celles liées aux notions de but et de plan semblent jouir d'un statut privilégié. Pour von Cranach et al. (1982, 8) par exemple, ces représentations mentales jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement des actions finalisées :

Our actions are not only related to goals, but are accompanied by cognitions of planning. Planning pre-supposes goals. If a goal is the cognition of a future state towards which we strive, then a plan is the totality of the deliberation and notions as to how this goal can be achieved [...] The concept of planning, then, should embrace all the conscious processes of knowledge that help direct our behaviour to the goal.

Il existe bien sûr d'autres types de cognitions qui interviennent dans la mise en place des actions, mais cet article ne vise aucunement à en proposer un inventaire exhaustif. La notion de script mérite cependant une attention particulière, car elle participe largement, dans certains contextes, à l'organisation séquentielle des activités. C'est principalement aux travaux de Schank & Abelson (1977) que l'on doit l'hypothèse selon laquelle il

existerait des représentations mentales spécifiques ordonnant de façon stéréotypée des séquences actionnelles routinisées⁶. Ainsi, dans certaines circonstances, des scripts ou des schémas d'actions permettraient non seulement de réguler les conduites des agents et d'interpréter leurs actions, mais encore de faciliter l'interprétation de textes.

Ainsi, les notions de but, de plan ou encore de script permettent d'explicitier plus précisément les aspects cognitifs de l'agir, et elles illustrent l'idée selon laquelle toute action requiert certaines "préconditions mentales"⁷. Pourtant, une théorie exclusivement centrée sur ces aspects téléologiques de l'action adopterait une position radicalement cognitiviste qui ne saurait rendre compte de la problématique actionnelle dans sa complexité. En effet, les approches strictement téléologiques tendent dans une large mesure à développer des conceptions "planifiantes" de l'action. Pour Schank & Abelson par exemple, les scripts prennent place dans des plans qui permettent d'accomplir et d'interpréter des actions. Quant à von Cranach (1982), il précise que les notions de projet ou de plan doivent être considérées comme des conditions nécessaires à la réalisation des actions⁸. Dans un tel paradigme théorique, une action tend en fait à être perçue comme la simple projection d'une planification antérieure, ce qui assigne un rôle déterminant aux représentations mentales. Ce faisant, on court le risque

6. Schank & Abelson proposent la définition suivante de la notion de script : "A script is a structure that describes appropriate sequences of events in a particular context. A script is made up of slots and requirements about what can fill those slots. The structure is an interconnected whole, and what is in one slot affects what can be in another. Scripts handle stylized everyday situations. They are not subject to much change, nor do they provide the apparatus for handling totally novel situations. Thus, a script is a predetermined, stereotyped sequence of actions that defines a well-known situation" (1977, 41).

7. Van Dijk relève qu'on ne peut pas parler d'action sans la prise en compte d'une composante mentale : "Apparently, a movement of my body alone is not sufficient reason for calling it an action : I must be awake and conscious, and aware of what I am doing. [...] Actions, thus, involve certain mental components, or at least require certain mental preconditions" (1977, 173).

8. "A plan, at least in a rudimentary form and on some level of organization, is a necessary requirement. Even routine actions will be subconsciously monitored by latent plans of which the actor becomes aware in the moment of deviation" (von Cranach 1982, 40).

de réifier les aspects cognitifs de l'agir, et on confond les processus actionnels effectifs avec les représentations mentales qui les sous-tendent :

The argument advanced to this point has been that a theory of planning is treated by some versions of cognitive science as analytically necessary to a theory of action. Whether conceived of as "programs", "theoretical entities" of the realization of intentions, plans are taken to be the necessary pre-conditions, antecedents or causes of action. As such, their generation and recognition are treated as integral to the intelligibility of actions. [...] From the perspective of ordinary language use, these conceptions suffer from "the fallacy of misplaced concreteness"; they substitute ideal and abstract types for concrete instances. (Hughes 1987, 114)

Or, dans la mesure où les interactions verbales mettent en relation une pluralité d'agents, il est nécessaire d'envisager les actions comme des processus partiellement émergents et co-construits. Sans exclure les notions d'intention et de visée, cette perspective oblige ainsi l'analyste à dépasser une conception strictement finalisée de l'action pour mettre au premier plan les mécanismes liés à la coordination de cet agir collectif. En effet, une transaction en librairie, par exemple, mobilise à l'évidence des visées spécifiques chez chacun des agents, mais le déroulement de l'activité est l'objet d'une négociation et d'une co-construction permanentes.

La Théorie de l'Agir Communicationnel (TAC) développée depuis les années 80 par Habermas présente l'avantage d'articuler des problématiques qui ont trait aussi bien à la coordination des activités polygérées qu'au rôle du langage dans la gestion de telles activités. Elle offre ainsi un cadre théorique pertinent pour rendre compte des enjeux actionnels des interactions verbales. Habermas (1987 et 1993) montre en effet que la coordination des actions médiatisées par le langage implique des procès d'intercompréhension dans lesquels les agents vont négocier des *prétentions à la validité critiquables* en vue de parvenir à l'*entente*. C'est seulement au terme de ces procès d'entente que "les actions d'*alter* se rattachent à celles d'*ego*" et que les buts peuvent être atteints (Habermas 1993, 71). Il convient cependant de préciser que la finalité de l'action ne se confond pas avec les procès d'intercompréhension eux-mêmes. En s'entendant mutuellement sur la validité des représentations véhiculées par leurs énoncés, les agents poursuivent leurs propres buts. Autrement dit, coordonner une action collective n'a de sens que si on suppose en dernier lieu des visées téléologiques à chacun des agents.

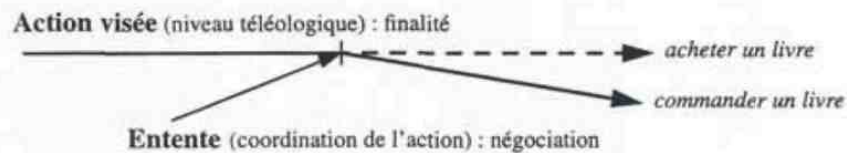
Le dispositif théorique évoqué très brièvement ci-dessus permet non seulement de rendre compte, dans une perspective interdisciplinaire, de la complexité des phénomènes en jeu dans la problématique de l'action co-construite langagièrement, mais il permet surtout de fonctionner comme une base épistémologique intéressante. En effet, la TAC se penche activement sur l'articulation entre la finalité des actions individuelles et la gestion interactive d'une activité collective : elle montre comment l'intercompréhension langagière influence le déroulement actionnel, comment le *telos* de l'entente permet de coordonner les actions. Ainsi, la TAC constitue une alternative intéressante aux conceptions déterministes évoquées précédemment. En renonçant à une approche strictement téléologique, et en décrivant le rôle prépondérant des procès d'intercompréhension, elle montre que l'action ne se réduit pas à la projection d'une intention individuelle. En revanche, en insistant sur le fait que l'entente langagière ne remplace pas les visées actionnelles des agents, elle ne perd pas de vue les intentions et les visées qui se manifestent dans l'activité collective. Dans ce sens, Habermas développe une approche qui peut être qualifiée d'**interactionniste**⁹, et dont les principes fondamentaux intéressent non seulement les linguistes qui décrivent le discours, mais encore l'ensemble des sciences humaines.

Adopter une approche interactionniste pour rendre compte des enjeux actionnels des interactions verbales revient à considérer que les actions ne se réduisent ni à une projection de représentations mentales comme des buts ou des plans, ni à une structure émergente, mais à une combinaison des deux. A la suite de Bange¹⁰, je propose donc de reconnaître fondamentalement deux faces à la problématique actionnelle : les **aspects schématiques** et les **aspects émergents**. En dépit de son caractère inévitablement réifiant, une telle dichotomie peut rendre compte des attentes et des cognitions qui jouent un rôle prépondérant dans la mise en place des actions, sans pour autant négliger les mécanismes par lesquels une activité impliquant plusieurs

9. Pour une présentation plus détaillée de divers aspects liés à l'approche interactionniste, voir Kerbrat-Orecchioni (1990, 9-73), Bronckart (à paraître) et Burger, ici-même.

10. "Toute interaction a pour condition de réaliser un schéma fonctionnel qui appartient au savoir commun des partenaires : c'est son côté schématique ; elle le fait dans des formes non prédictibles, car dépendantes de la relation qui se noue entre des individus dont chaque histoire est singulière : c'est son côté émergent" (Bange 1992, 211).

agents émerge partiellement d'une co-construction en situation. A ce titre, une perspective interactionniste permet de dépasser une conception strictement téléologique de l'agir et propose une articulation étroite entre la finalité des actions et les négociations dont elles font l'objet :



On peut, sur la base de la distinction faite ci-dessus, préciser les aspects schématiques et émergents de la problématique actionnelle, et poser quelques hypothèses descriptives pour en rendre compte dans l'analyse des interactions verbales.

2.1. Les aspects schématiques de la problématique actionnelle

Prendre en considération les aspects schématiques de l'action revient à se situer dans une perspective à la fois **cognitive** et **sociale**, et consiste principalement à faire apparaître les éléments typifiants et les attentes liées à une activité. Ces composantes de la problématique actionnelle peuvent ainsi être exprimées sous la forme de **représentations mentales**, et présentent un certain degré de **généralité** dans le sens où elles ne dépendent pas d'une occurrence particulière de l'activité.

En effet, une action individuelle mobilise des représentations mentales spécifiques qui ne sont pas le seul fruit d'une construction individuelle, mais qui proviennent partiellement de l'appropriation de normes sociales. A travers la notion d'"interactionnisme socio-discursif", Bronckart (à paraître) propose ainsi d'articuler étroitement les notions d'**activité** collective et d'**action** individuelle¹¹. Dans une telle perspective, ce sont les activités collectives qui produisent des évaluations et qui permettent de segmenter les conduites humaines en unités actionnelles. L'action individuelle constitue ainsi le produit des évaluations collectives.

11. Bronckart (à paraître, chap. I) distingue nettement les *actions* des *activités* : "C'est l'activité dans les formations sociales (unité sociologique) qui constitue le principe explicatif des actions imputables à une personne (unité psychologique)."

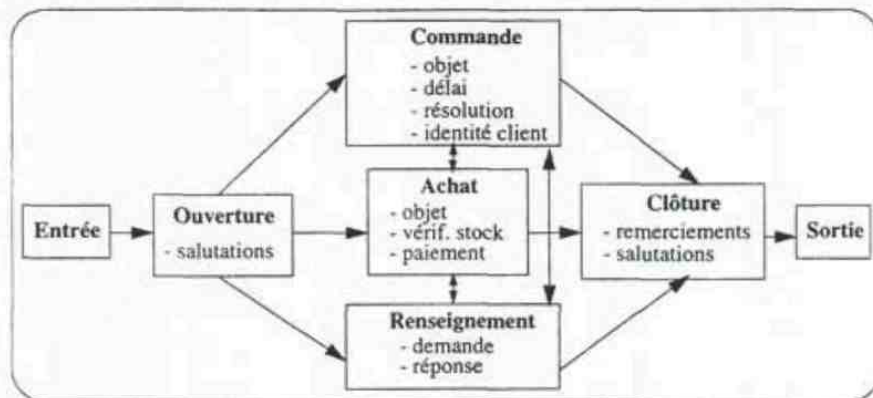
Quant aux agents, ils s'approprient ces représentations collectives sous la forme de représentations mentales, lesquelles vont conditionner à leur tour les conduites individuelles. Ainsi, les attentes liées aux actions relèvent à la fois du domaine psychologique, en ce qu'elles sont véhiculées par les représentations individuelles, et du domaine social, dans la mesure où ces représentations individuelles sont le fruit d'une appropriation par l'individu des "construits collectifs" :

Dès lors qu'elles procèdent de l'activité, qui est collective ou sociale au sens large, toutes les connaissances humaines présentent un caractère de "construit collectif" (Bronckart, à paraître).

Si l'on examine plus précisément le déroulement des transactions en librairie qui constituent la base empirique de ce travail, on peut faire l'hypothèse que les enjeux actionnels qui s'y manifestent mobilisent un certain nombre d'attentes quant à l'organisation séquentielle d'une telle activité. Sans même adopter une démarche quantitative visant à préciser cette question, on peut repérer dans l'organisation de ces transactions les éléments récurrents suivants :

- un dispositif actionnel comportant préférentiellement des actions comme entrer, saluer, commander un livre, acheter un livre, se renseigner, remercier, sortir etc. ;
- une organisation chronologique minimale de ces actions dans laquelle la transaction à proprement parler est précédée de l'entrée et des salutations, puis est suivie d'une phase de clôture et de la sortie du client.

Même si chaque transaction en librairie présente certaines particularités et se pose effectivement comme le résultat d'une co-construction interactive, une organisation sous-jacente se manifeste avec une certaine régularité. On peut ainsi avancer l'hypothèse que cette organisation constitue précisément un "construit collectif", qui est intériorisé par les agents sous la forme d'une **représentation praxéologique**, et dont on peut proposer, à la suite de Roulet (1995), la schématisation suivante :



Représentation praxéologique d'une transaction en librairie

Un tel schéma ne prétend évidemment pas décrire l'ensemble des activités qui peuvent effectivement prendre place dans une librairie. Au contraire, il ne rend compte que de quelques éléments typifiants qui caractérisent l'organisation séquentielle attendue d'une transaction dans ce contexte. Malgré les apparences, la notion de représentation praxéologique ne se confond pas avec le concept de script. A la différence de ce dernier, une représentation praxéologique ne détermine pas l'action : elle n'opère qu'un guidage cognitif sous-jacent qui n'est nullement incompatible avec l'idée que toute action est négociée et co-construite. Autrement dit, reconnaître l'existence de représentations praxéologiques n'implique en rien une détermination radicale du déroulement effectif de l'activité.

De toute évidence, les aspects schématiques de l'action ne se limitent pas à l'évocation de représentations praxéologiques, qui reflètent spécifiquement les attentes portant sur la nature et l'organisation séquentielle des activités. Sur la base notamment des travaux de Burger (1997 et ici-même), on peut ainsi faire l'hypothèse qu'une transaction en librairie mobilise également des attentes liées aux statuts et aux rôles sociaux et communicationnels des agents impliqués. Dans le cas de la librairie, la transaction dégage deux **positions actionnelles** spécifiques (libraire - client) auxquelles sont attachées des conduites actionnelles et langagières attendues.

Même si les notions de **représentation praxéologique** et de **position actionnelle** n'ont été ici qu'évoquées brièvement et sont encore insuffisamment développées dans le modèle d'analyse, elles permettent néanmoins d'explicitier l'hypothèse selon laquelle les processus actionnels font l'objet d'attentes spécifiques et mobilisent "un savoir commun des partenaires" (Bange 1992, 211).

2.2. Les aspects émergents de la problématique actionnelle

Décrire les aspects émergents de l'action revient à rendre compte des phénomènes liés à la **co-construction** en situation d'une **action particulière**. Ainsi, les écarts par rapport aux attentes, les interruptions, les reformulations, les processus de négociation, bref les traces de la co-gestion de l'activité seront prises en considération. A ce titre, l'analyse ne porte plus sur l'explicitation de représentations mentales, mais elle vise principalement à repérer des **structures** manifestées dans une activité effective.

Ainsi définis, les aspects émergents de la problématique actionnelle peuvent être précisés, me semble-t-il, au moyen des notions de **cadre actionnel** et de **structure opérationnelle**.

2.2.1. La notion de cadre actionnel

Sur le plan actionnel, une interaction verbale effective fonctionne toujours comme le lieu de convergence d'une pluralité de projets singuliers et comme la mise en relation d'activités hétérogènes. Le discours devient ainsi le théâtre de la coordination de l'action. C'est précisément le rôle de la notion de cadre actionnel que de fixer dans une schématisation ces paramètres de l'interaction. Ainsi, le cadre actionnel vise à expliciter les spécificités des enjeux actionnels liés à une interaction effective, et articule les visées des différents agents impliqués directement ou indirectement dans une activité réalisée.

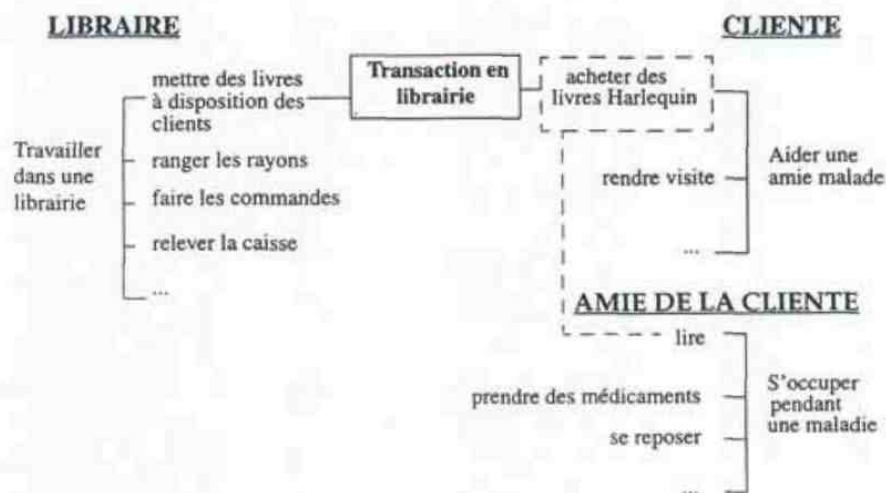
Dans le cas des transactions en librairie, il paraît nécessaire de considérer que les différents agents concernés directement ou indirectement par une telle activité sont engagés dans des pratiques distinctes :

- Le client vise à se procurer un livre particulier pour une raison qu'il peut vouloir rendre manifeste au libraire. La transaction constitue pour lui une étape particulière d'un projet plus vaste (ex : monter une pièce

de théâtre dans le cas du dialogue Wilde ; aider une amie malade dans le cas du dialogue Harlequin) ;

- Le libraire se doit d'identifier et de mettre à disposition du client un livre déterminé, parmi l'ensemble des livres disponibles dans les rayons ou chez les différents distributeurs. Pour lui, la transaction prend également place dans une pratique plus générale liée à la profession de libraire, et qui comporte un certain nombre d'activités spécifiques.
- Dans la mesure où des projets singuliers peuvent être rattachés indirectement à une interaction verbale, un cadre actionnel peut inclure plus de deux "instances agentives". C'est, me semble-t-il, le cas dans le dialogue Harlequin, où la cliente cherche à se procurer des livres déterminés pour une amie malade (*et eh il y a j'ai une amie qui est malade et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection Harlequin 7-9*). Pour l'amie de la cliente, la transaction constitue un moyen indirect de se procurer les livres, et de s'occuper pendant une maladie. Ainsi, les visées relevant d'instances physiquement absentes de l'interaction doivent également être prises en compte au niveau actionnel lorsqu'elles déterminent le déroulement de l'interaction.

On peut esquisser, sur la base des données ci-dessus, une représentation informelle exprimant le cadre actionnel dans lequel prend place l'interaction verbale dans le corpus Harlequin :



Cadre actionnel du dialogue Harlequin

Outre le fait qu'une telle schématisation permet de saisir les spécificités des enjeux actionnels liés à cette transaction particulière, elle articule des visées à la fois distinctes et interdépendantes, ce qui illustre bien la nécessité qu'il y a d'envisager les activités langagières comme des co-constructions. Comme le rappelle Bange (1992, 121-122), l'interaction ne consiste pas en une manifestation d'un but commun, mais en une négociation de buts interdépendants :

Il y a lieu de ne parler qu'avec circonspection d'un but commun de l'interaction. Il s'agit plutôt d'un accord entre les partenaires sur les buts individuels que chacun poursuit et sur le degré de compatibilité entre ces buts. Il n'y a aucune raison de considérer l'interaction comme une harmonie préétablie. [...] Une action coopérative ne présuppose pas l'identité, mais l'interdépendance des buts (dont l'identité n'est qu'un cas particulier). Chacun a son but ; mais chacun ne peut atteindre son but que si l'autre atteint le sien.

Par ailleurs, un cadre actionnel permet de repérer différents niveaux d'activité. En effet, les enjeux actionnels des interactions verbales sont systématiquement intégrés dans des activités superordonnantes qui peuvent être convoquées explicitement ou au contraire rester implicites. On peut ainsi rendre compte de manière détaillée de "la place du discours, comme action, dans une structure actionnelle plus vaste" (Roulet 1995, 129).

Enfin, par le fait qu'ils varient dans le nombre de projets singuliers articulés, les cadres actionnels peuvent manifester différents degrés de complexité. Dans le cas du corpus Harlequin, la complexité qui résulte d'une activité impliquant trois instances transparaît clairement dans le schéma ci-dessus, et peut contribuer à expliquer certaines difficultés perceptibles dans le déroulement de cette transaction. En effet, la position actionnelle de la cliente est ambiguë : en tant qu'interlocutrice du libraire, elle occupe une position actionnelle qui présuppose sa capacité d'identifier de façon plus ou moins claire des livres dont elle souhaite faire l'acquisition ; en tant qu'intermédiaire entre son amie et le libraire, elle ne fait que transmettre une requête que son amie n'est pas en mesure d'effectuer elle-même. Ceci explique non seulement la fréquence des énoncés polyphoniques (*et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection Harlequin 9 ; parce qu'il paraît que c'est des journaux 31*), mais encore les nombreuses marques d'incertitude manifestées par le discours de la cliente, qui semble elle-même hésiter sur les instructions de son amie (L:

Elle aimerait le la suite de cette collection votre amie C: enfin je n'sais rien (122-123) et qui ne sait pas exactement ce que sont les livres de la collection *Harlequin* (*parce qu'il paraît que c'est des journaux* 31). Ainsi, le cadre actionnel, de par sa complexité variable, peut servir à expliquer la fréquence de certaines formes textuelles (les polyphonies par exemple) et l'origine de certaines hésitations qui ne sont pas sans conséquences sur le déroulement de la transaction.

La notion de cadre actionnel, telle qu'elle a été définie ici, ne doit pas être confondue avec celle de **cadre d'interaction**, développée par Burger (*ici-même*). Alors qu'un cadre actionnel vise à fixer les différentes visées actionnelles spécifiques à une activité langagière, la notion de cadre d'interaction rend compte de "la matérialité de la relation de communication", et ce à différents niveaux. Comme le souligne à juste titre Burger, un cadre d'interaction ne renvoie ni au lieu, ni aux activités qui se déroulent dans l'interaction verbale.

2.2.2. La notion de structure opérationnelle

L'élaboration de structures opérationnelles vise à transposer dans le cadre de l'analyse des interactions verbales l'hypothèse générale selon laquelle toute activité peut faire l'objet d'une organisation hiérarchique et séquentielle. En effet, les travaux de Hacker (1973), repris par von Cranach et al. (1982), ont montré qu'on pouvait décomposer une activité complexe en sous-unités hiérarchiquement organisées :

On the one hand I want to establish features of the temporal sequence ; on the other, I want to give several descriptions of varying fineness, in which I present the action as a system of super- and subordination of larger and smaller units standing in an ordered relationship with each other and so establish a kind of hierarchical order. (von Cranach et al. 1982, 3)

Une structure opérationnelle explicite l'organisation hiérarchique et séquentielle d'une activité complexe particulière, qu'elle soit langagière ou non langagière, et permet ainsi d'établir un parcours actionnel effectivement réalisé.

Déjà évoquée dans les travaux précédents de Roulet, l'hypothèse selon laquelle "toute activité présente une structure praxéologique hiérarchique et séquentielle" (Roulet 1995, 133) a donné lieu à des schématisations qui présentent l'intérêt de distinguer différents niveaux

actionnels, mais qui restent, à plusieurs égards, largement indéterminées. Ainsi, le schéma praxéologique de l'activité *acheter un livre pour monter une pièce de théâtre* (1995, 133) ne se base-t-il sur aucune proposition précise visant à dégager les **unités** et les **relations** sous-jacentes à une telle structure. Il s'agira donc ici de reprendre l'hypothèse de Roulet relative à l'organisation hiérarchique et séquentielle des activités, et de proposer quelques développements théoriques orientés spécifiquement sur la question des unités et des relations constitutives des structures praxéologiques.

De toute évidence, la question des unités actionnelles, et plus particulièrement celle des unités actionnelles minimales, ne constituent pas un champ de recherche nouveau. Les critères définitoires proposés respectivement par la philosophie analytique (Anscombe 1957, Danto 1965, Goldman 1979, voir Ricoeur 1977 pour une présentation sommaire de la question) et par la psychologie de l'action (von Cranach et al. 1982) peuvent paraître relativement similaires, dans la mesure où ils recourent dans l'ensemble à des opérations d'ordre psychologique pour caractériser les unités actionnelles minimales. En effet, Anscombe définit l'*action de base* comme la plus petite unité à laquelle on reconnaît une **intention**¹², alors que von Cranach définit l'*étape actionnelle* comme la plus petite unité manifestant un **but conscient**¹³. Même si ces hypothèses constituent des propositions intéressantes au niveau théorique, force est de constater

12. Constatant qu'une action ne manifeste pas seulement une intention, mais une chaîne finie d'intentions, Basakos, à la suite de Anscombe, réserve le terme d'*action* au premier membre de la chaîne : "Nous appellerons action, le premier membre, et nous parlerons d'une action avec n intentions (les membres successifs), et d'une intention finale, ou intention par excellence, celle qui sera le dernier membre (le point de rupture) de la série" (Basakos, in Ricoeur 1977, 155).

13. Dans von Cranach et al. (1982), on distingue les niveaux dits *stratégiques*, caractérisés par l'émergence des buts conscients, et les niveaux *opérationnels* qui sont eux guidés involontairement, et qui correspondent dans une large mesure à une autorégulation subconsciente : "Actions are organized and controlled on various interconnecting levels. Higher organization levels are structured through the choice of goal, through plans and strategies and are steered largely through cognition and will (cognitive steering). Lower organization levels are organized by means of special mechanisms and their steering is largely involuntary ("subconscious self-regulation"). Actions are divided temporally into connecting steps. Earlier action steps determine the later ones and at the same time are performed in their service" (von Cranach et al. 1982, 79). L'unité actionnelle minimale correspond à la plus petite unité stratégique manifestant un but conscient.

qu'elles s'avèrent largement inopérationnelles dès lors qu'on tente de les confronter à la réalité empirique. Pour l'heure, il n'existe donc aucune réponse décisive à la question des unités actionnelles minimales, et à ma connaissance, personne n'est aujourd'hui en mesure de proposer des critères définitoires suffisamment généraux pour rendre compte de tous les types d'actions (aussi bien langagières que non langagières), et suffisamment précis pour fonctionner dans l'analyse d'activités langagières effectives.

Pourtant, même si elle s'avère difficilement applicable à la réalité empirique des interactions verbales, la distinction proposée par les psychologues de l'action entre les niveaux stratégiques et les niveaux opérationnels n'en constitue pas moins une hypothèse intéressante pour décrire, du moins théoriquement, l'unité actionnelle atomique. Ainsi, je propose de définir, à titre tentatif, une **action** comme *la plus petite unité actionnelle repérable au niveau stratégique, et donc guidée cognitivement par un but conscient ou une intention*. Du moment que plusieurs actions concourent à la constitution d'une unité de rang supérieur, je parlerai pour ma part d'**opération**. Une opération peut donc être définie comme *un ensemble formé d'une pluralité d'actions ou d'autres opérations*¹⁴. Ainsi, je ne retiens pour l'heure que deux types d'unités dans les structures praxéologiques : les actions (unités minimales) et les opérations (unités complexes).

Dès lors qu'on considère la manifestation d'un but conscient comme le critère définitoire de l'unité actionnelle, on peut, me semble-t-il, partir d'une théorie des buts pour esquisser une typologie des relations actionnelles. En effet, la combinaison d'unités actionnelles en séquences hiérarchiquement ordonnées coïncide avec l'émergence et l'évolution de différents buts à différents niveaux. Sur la base des travaux de Schank & Abelson (1977) portant sur la gestion des buts dans les processus actionnels, j'aimerais faire l'hypothèse qu'une unité actionnelle peut globalement remplir quatre types de fonctions : la **spécification**, la **reformulation**,

14. On peut critiquer le choix du terme *opération*, dans la mesure où il désigne pour beaucoup de chercheurs une réalité plus spécifique, à savoir des processus routinisés au point d'être autorégulés subconsciemment. Je recourus pour ma part au terme *opération* dans un sens plus général, et je réfère ainsi à des actions complexes, c'est-à-dire impliquant minimalement deux unités actionnelles atomiques.

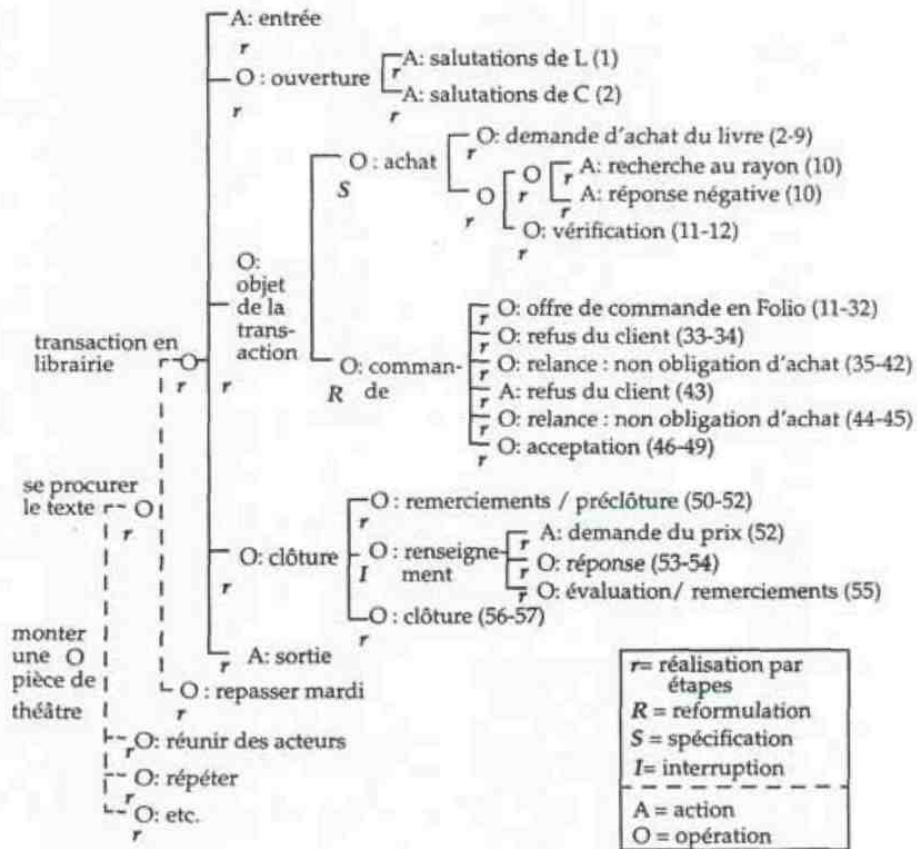
l'interruption et la réalisation par étapes. On peut définir comme suit ces quatre fonctions :

- La spécification (S) : Une action peut constituer une spécification d'un but dans le sens où elle en propose une réalisation particulière. Pour prendre l'exemple des enjeux actionnels manifestés dans une interaction en librairie, on peut dire que le projet de se procurer un livre trouve une spécification dans la transaction d'achat en librairie.
- La reformulation (R) : Il arrive souvent qu'un état de choses recherché ne puisse être atteint. Une visée globale peut alors être reformulée dans une autre action qui va manifester un but nouveau. C'est par exemple le cas dans la librairie, lorsque le livre n'est pas disponible en stock et lorsqu'il faut envisager de le commander.
- L'interruption (I) : Il peut arriver également qu'un but soit momentanément ou définitivement suspendu par une action qui marque une rupture dans l'activité en cours. On trouve de tels exemples dans les interactions en librairie, lorsqu'en fin de transaction, le client interrompt les remerciements et les salutations dans le but d'obtenir certaines informations.
- La réalisation par étapes¹⁵(r) : Une caractéristique essentielle des opérations complexes réside dans le fait qu'elles sont décomposables en différentes étapes qui sont autant de conditions nécessaires pour que le but global soit réalisé. On peut dire ainsi que la fonction de réalisation par étapes exprime l'idée qu'un but déterminé est en cours d'accomplissement.

A partir de cette réflexion sommaire portant sur les unités et les relations actionnelles, il est possible de proposer une structure opérationnelle, et d'explicitier ainsi le déroulement par étapes à différents niveaux d'une activité. Une structure opérationnelle résulte d'un processus récursif dans lequel les unités constitutives (les actions et les opérations) entretiennent des relations actionnelles (spécification, reformulation, interruption ou réalisation par étapes) et peuvent se combiner pour former des unités superordonnantes. On peut par ailleurs reprendre les conventions notationnelles développées dans le cadre de la structure hiérarchique textuelle, et articuler dans une même représentation arborescente verticale

15. Cette fonction n'est pas envisagée par Schank & Abelson parce que les procès analysés ne présentent pas une complexité suffisante et sont systématiquement accomplis par la satisfaction d'une seule condition.

les unités et les relations actionnelles. Illustrons ces quelques principes en proposant une structure opérationnelle relative au dialogue Wilde¹⁶ :



Structure opérationnelle du dialogue Wilde

Une telle schématisation, bien que relativement indéterminée de par la récurrence de certaines unités et relations, permet de dégager différents niveaux actionnels, et montre que les opérations liées à l'achat d'un livre (2-12) sont insérées dans une transaction en librairie (1-57), laquelle ne

16. La structure opérationnelle proposée ici adopte plus spécifiquement le point de vue du client.

constitue elle aussi qu'une étape d'une activité superordonnante consistant à monter une pièce de théâtre. Une question comme celle posée par le client (*est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES d'Oscar Wilde ?* 2-3) peut donc être décrite à plusieurs niveaux : elle fonctionne comme l'initiation d'une activité spécifique d'achat, comme le début d'une transaction visant l'acquisition d'un objet ou encore comme la préparation d'une activité de mise en scène. Cet exemple illustre bien l'idée de Bange (1987, 63) selon laquelle une action n'est interprétable que par rapport à un niveau actionnel particulier :

Chaque action verbale n'est pas désignée par un terme qui reflète sa nature intrinsèque, objective, mais par un terme qui est attaché par un descripteur (naïf ou scientifique) à un niveau de description où il juge pertinent de la prendre en compte.

A ces différents niveaux, la structure opérationnelle est isomorphe : elle recourt aux mêmes unités et aux mêmes relations pour rendre compte de l'organisation des activités langagières comme des activités non langagières (ex : la recherche du livre en stock). C'est ainsi que les quatre types de fonctions dégagés précédemment peuvent se généraliser et expliquer les relations actionnelles à tous les niveaux de la structure. Des **réalisations par étapes** interviennent par exemple localement, dans l'accomplissement d'une opération ponctuelle d'ouverture (1-2) ; elles caractérisent cependant aussi des portions d'activités superordonnantes comme l'acquisition d'un livre ou la mise en scène d'une pièce de théâtre. On peut par ailleurs repérer des mécanismes de **reformulation** et d'**interruption** qui interviennent dans le déroulement de la transaction. Comme je l'ai relevé précédemment, le projet d'achat du livre (2-12) doit être reformulé dans une opération de commande (11-49). De plus, la séquence de clôture (50-57) est momentanément interrompue par le client qui vise à obtenir un renseignement supplémentaire (52-55). La mise en évidence de ces fonctions permet de rendre compte du caractère partiellement émergent de tout processus actionnel et explicite les "incidents", les négociations, les interruptions qui interviennent nécessairement lorsqu'une activité, même largement typifiée, est accomplie.

Bien que se situant nettement du côté du pôle émergent de la problématique actionnelle, une structure opérationnelle implique néanmoins l'activation de représentations praxéologiques sous-jacentes. A tous les

niveaux, les activités sont **guidées cognitivement** par des représentations mentales qui, entre autres, donnent des instructions sur l'organisation séquentielle attendue. Ainsi, la structure opérationnelle du dialogue Wilde mobilise un grand nombre de représentations praxéologiques, dont certaines sont très générales (l'ouverture, la formulation d'une demande, la clôture, etc.) alors que d'autres sont beaucoup plus spécifiques (la transaction en librairie, la mise en scène d'une pièce de théâtre). Chaque niveau opérationnel constitue en fait un parcours spécifique élaboré à partir d'une représentation mentale sous-jacente. Ainsi, les structures opérationnelles permettent de rendre compte des phénomènes de co-construction qui relèvent de la mise en place d'activités effectives, sans pour autant omettre les représentations mentales qui guident l'accomplissement de ces mêmes activités. Elles illustrent le fait que, dans une perspective interactionniste, des structures émergentes et des représentations schématiques sont en interrelation constante. Les structures émergentes sont partiellement guidées par les représentations sous-jacentes, lesquelles évoluent dans le temps sous l'effet des activités réalisées.

3. Structure de l'action et structure du texte

Jusqu'ici, j'ai considéré que le discours ne pouvait se ramener à une structure textuelle, et qu'il manifestait des enjeux superordonnants relevant globalement d'une problématique de l'action. J'ai par ailleurs formulé quelques hypothèses visant à rendre compte de cet aspect de l'organisation discursive. Or, du moment que la problématique de l'organisation du texte ou du dialogue est notionnellement séparée de celle de l'action, il faut s'interroger sur les liens qu'entretiennent ces deux plans d'organisation. Est-il d'abord possible de dégager deux niveaux clairement distincts dans les analyses ? Comment par ailleurs décrire les relations qu'entretiennent la problématique de la textualité et celle de l'action ?

Dans une perspective modulariste de l'analyse du discours, on postule théoriquement un traitement dissocié de la problématique actionnelle et de l'organisation textuelle. Alors que la première relève du plan situationnel et de la dimension référentielle du discours, la seconde est manifestée par les dimensions textuelles et par la dimension hiérarchique en particulier. Ces deux dimensions aboutissent d'ailleurs à deux structures qui ne doivent pas être confondues : l'organisation textuelle s'exprime à travers la **structure**

hiérarchique-relationnelle alors que l'organisation actionnelle d'une interaction verbale peut être décrite dans une **structure opérationnelle**. Or, si dans un premier temps, une telle distinction est clairement envisageable, force est de constater que ce postulat peut être remis en question, et qu'il doit dès lors être discuté et démontré.

En effet, à plusieurs égards, on pourrait mettre à défaut l'hypothèse d'une distinction notionnelle et modulaire entre la problématique de l'action et celle de la textualité. On constate pour commencer que les structures hiérarchiques textuelles ne sont pas complètement étrangères au concept d'"action". Les relations entre les interventions constitutives d'échanges recourent par exemple à des catégories actionnelles : les fonctions illocutoires. Par ailleurs, en l'absence de marques linguistiques précises, l'élaboration d'une telle structure se fonde en partie sur l'interprétation des **intentions** des interactants, et mobilise ainsi des instructions relevant plus de la problématique de l'action que de celle de la textualité. A l'inverse, on peut noter également que la problématique actionnelle recoupe parfois le champ notionnel de la textualité. La notion de structure opérationnelle développée en 2.2.2. présente un isomorphisme évident avec les structures textuelles. A l'intérieur des opérations de négociation, c'est-à-dire au-delà d'un certain niveau de précision, les structures opérationnelles se confondent souvent avec des structures hiérarchiques textuelles. Quant aux unités actionnelles minimales, même si elles peuvent être définies au moyen de *critères cognitifs spécifiques*, elles tendent dans l'analyse d'une activité langagière à se recouper avec les unités atomiques de la structure textuelle. Ainsi, la question du client dans le dialogue Wilde (*est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES d'Oscar Wilde ? 2-3*) constitue à la fois un **"acte"** au niveau hiérarchique textuel et une **"action"** au niveau référentiel.

Un tel effet de symétrie n'est pas surprenant dans une perspective pragmatique, où s'imbriquent en permanence l'ordre du *dire* et l'ordre du *faire*. Mais dans la mesure où la séparation des modules postule un certain degré d'autonomie des problématiques, il est malgré tout légitime de se demander, sur la base de ces divers recouvrements, s'il existe bel et bien une différence de nature entre l'organisation actionnelle et l'organisation textuelle du discours, ou si au contraire ces deux plans sont notionnellement indissociables.

3.1. Action, activité dans le monde et activité de textualisation

Le danger d'une réflexion centrée sur la notion d'**action** réside dans la mise en place d'une perspective trop générale et donc inapte à saisir les nuances qui caractérisent respectivement l'organisation actionnelle et la problématique de la textualité. En effet, le concept d'action s'appliquant à l'ensemble des conduites finalisées et marquées par une intentionnalité, il ne permet pas de faire la distinction entre une "action de topicalisation" et une "action d'achat d'un livre en librairie". Ainsi, une tentative de repérage des spécificités de la problématique actionnelle au niveau référentiel ne peut se contenter d'un concept insuffisamment déterminé tel que celui d'action.

Dans le but d'affiner le champ notionnel de la problématique traitée, j'aimerais faire ici l'hypothèse que le module référentiel du discours doit s'appliquer à rendre compte non pas de l'action en général, mais de l'**activité dans le monde** en particulier. En effet, en accomplissant une action langagière comme *est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES d'Oscar Wilde ?*, le client agit au moins à deux niveaux clairement distincts :

- 1) Il se met en relation avec des états de choses existants (le monde de la librairie), des normes sociales et des expériences vécues subjectives, et énonce des prétentions à la validité dans les trois mondes décrits par Habermas¹⁷. Ce faisant, il se propose de modifier un état du monde et initie une activité d'achat d'un livre, socialement déterminée et guidée cognitivement. A ce titre, on peut donc parler d'**activité dans le monde**.
- 2) Par ailleurs, il se met en relation avec des réalités textuelles, et à travers l'énonciation d'une intervention à fonction illocutoire initiative, il modifie les contraintes sur l'organisation textuelle. Sa

17. Pour Habermas, rendre compte de l'agir impose de reconnaître des rapports complexes entre l'agent et son environnement. Reprenant à Popper la conception des trois mondes, il considère qu'une action manifeste une relation entre l'agent et au moins un des trois mondes que sont le *monde objectif* (constitué par "l'ensemble des états de choses qui existent ou se produisent ou peuvent être suscités par une intervention délibérée" (Habermas 1987, 103)), le *monde social* (constitué par l'ensemble des normes sociales) et le *monde subjectif* (constitué par l'ensemble des expériences subjectives vécues par l'agent). A ce titre, l'expression "activité dans le monde" ne doit pas laisser entendre que seule l'activité dans le monde objectif est prise en considération. La mise en relation de l'agent avec les mondes social et subjectif est également à prendre en compte.

requête ne se contente pas de manifester une intention dans le monde par l'initiation d'une opération de service, elle active aussi des principes textuels, des "schémas conversationnels". A ce titre, il me semble qu'on peut parler d'**activité de textualisation**.

Ainsi, il est nécessaire de dépasser le caractère trop général de la notion d'action et d'opérer une distinction entre les activités de textualisation et les activités dans le monde. Alors que les premières ont trait à la structuration des constituants textuels et se manifestent entre autres dans les structures hiérarchiques-relationnelles, les dernières évoquent les enjeux extra-textuels du discours (les finalités superordonnantes) et relèvent de la dimension référentielle :



3.2. La négociation, une notion textuelle

La notion de négociation constitue dans le modèle d'analyse genevois un élément fondamental, mais dont le traitement dans une perspective modulaire a longtemps été l'objet d'une certaine instabilité. En effet, l'idée selon laquelle toute interaction verbale peut se ramener à un parcours récursif dans une structure de négociation comportant trois phases (proposition - réaction - évaluation) a d'abord fonctionné comme le principe sous-jacent aux structures hiérarchiques textuelles (Roulet et al. 1985). Cependant, la prise en compte dans l'analyse du discours d'enjeux actionnels superordonnantes et le recours à la notion de représentation praxéologique ont éclairé sous un autre jour cette notion. Depuis lors (Roulet 1995), on tend en effet à considérer que la négociation équivaut à une représentation praxéologique spécifique, et qu'elle relève moins d'une problématique textuelle que de l'organisation actionnelle et donc référentielle du discours.

Du moment qu'on se penche sur l'articulation entre l'organisation actionnelle et l'organisation textuelle du discours, et qu'on propose de distinguer les activités dans le monde des activités de textualisation, il me semble nécessaire d'interroger une fois encore la nature du concept de négociation. J'aimerais commencer par montrer en quoi un schéma de négociation (Roulet 1995, 132) se distingue fondamentalement d'un schéma actionnel comme celui des transactions en librairie (2.1.), ce qui m'amènera à envisager d'extraire la notion de négociation de la dimension référentielle du discours. Je terminerai en proposant quelques arguments en faveur d'une réintégration de ce concept au plan textuel.

Si l'on tient à considérer la négociation comme une activité au même titre que l'achat d'un livre en librairie ou la réparation d'un vélo, c'est parce qu'il paraît possible d'envisager une telle opération comme organisée en sous-séquences actionnelles comme la proposition, la réaction et l'évaluation. On fait ainsi l'hypothèse qu'il existe dans le monde une activité de négociation, définie par des conditions de complétude ainsi que par des contraintes spécifiques sur la nature et l'ordre des actions qui la composent. Pourtant, une telle conception actionnelle de la négociation ne tient pas suffisamment compte d'une propriété essentielle de ce type d'activité, à savoir son caractère intrinsèquement langagier. En effet, il me semble que la négociation ne constitue pas une activité au premier degré. On ne dit jamais "j'accomplis une activité de négociation", mais plutôt "je négocie l'achat d'un livre". Autrement dit, la négociation correspond à un processus qui intervient toujours à **propos** d'une activité, mais qui lui-même ne fonctionne pas principalement comme une activité dans le monde. En effet, la notion de négociation est indissociable de la médiatisation langagière d'une activité. Une transaction en librairie, par exemple, comporte des enjeux actionnels, des visées téléologiques, mais la notion de négociation relève plus de la coordination et de l'intercompréhension langagière que des activités dans le monde. Comme je l'ai mentionné précédemment (2.), la TAC de Habermas distingue ainsi clairement, sur le plan théorique, le niveau actionnel-téléologique du niveau de la négociation langagière¹⁸.

Sur la base de ce constat, on doit prendre pleinement conscience des spécificités du schéma de négociation, qui, contrairement aux autres

praxéologies référentielles, ne peut constituer en lui-même une activité dans le monde. Ainsi, il me semble légitime de soutenir l'hypothèse que la notion de négociation relève en fin de compte plus d'une problématique de la textualisation que de l'organisation actionnelle du discours. Il existe en effet un certain nombre d'arguments qui plaident en faveur d'un rattachement de cette notion à la dimension hiérarchique textuelle. Pour commencer, on doit reconnaître que les notions de proposition, de réaction et d'évaluation sont étroitement liées à des propriétés du texte. Les fonctions illocutoires qui leur sont attachées constituent des contraintes sur l'organisation textuelle, et la proposition consistant à demander si un livre est disponible va dans un sens poser des conditions sur la nature des segments textuels attendus. Par ailleurs, on constate qu'un parcours dans un schéma de négociation est fidèlement reflété dans une structure hiérarchique textuelle. Par exemple, des mécanismes comme les relances, les refus, les ouvertures de négociations subordonnées peuvent être exprimés aussi bien au moyen d'un parcours dans un schéma de négociation que dans une configuration particulière de la structure hiérarchique. Il y a ainsi redondance à envisager dans deux modules différents des processus qui se manifestent de façon conjointe.

Dès lors, il me semble non seulement possible mais encore judicieux de considérer le schéma de négociation comme le principe sous-jacent sur lequel se fonde la dimension hiérarchique textuelle. Si les structures hiérarchiques fonctionnent comme les structures portantes du discours au niveau textuel, il faut considérer que le schéma de négociation correspond à un des principes très généraux qui sous-tendent l'organisation textuelle du

-
18. Reconnaître le caractère fondamentalement **langagier** des négociations n'implique pas nécessairement un accomplissement **verbal** de celles-ci. On peut en effet envisager des négociations strictement non verbales dans des situations où des gestes et des expressions corporelles par exemple manifestent des propositions, des réactions ou encore des évaluations. Par exemple, un touriste occidental intéressé par une antiquité dans un marché chinois négociera l'achat de l'objet sans recourir nécessairement à la forme verbale. Toutefois, une telle négociation, bien que non verbale, n'en constitue pas moins une action langagière dans le sens où elle recourt à une sémiotique particulière et où elle met en jeu des prétentions à la validité critiquables. Il est donc primordial de ne pas confondre la *forme* et la *nature* de l'agir. Ce n'est pas parce qu'une action est de *forme* non verbale qu'elle est nécessairement de *nature* non langagière. Ainsi, quelle que soit leur *forme*, il me semble que les négociations sont toujours langagières par *nature*.

discours. De la même manière que, sur le plan référentiel, des représentations praxéologiques sous-tendent l'accomplissement des activités dans le monde et conduisent à l'émergence des structures opérationnelles effectives, le schéma de négociation constitue, au plan textuel, la représentation mentale sous-jacente à l'élaboration des structures hiérarchiques. On obtient ainsi un effet de symétrie entre les différentes représentations et les différentes structures qui, loin de résulter d'un artifice, opère une distribution plus cohérente des mécanismes relevant des dimensions référentielle et hiérarchique.

3.3. Illustration

Pour être validée, l'hypothèse selon laquelle on peut faire une distinction entre l'activité dans le monde et l'activité de textualisation doit être vérifiée empiriquement. J'aimerais ainsi montrer en quoi ces deux plans d'organisation dépassent l'effet de recoupement noté précédemment et en quoi ils relèvent bien de principes suffisamment autonomes. Pour ce faire, j'envisagerai quelques exemples fabriqués d'une grande simplicité, et je tenterai de mettre en évidence le fait que les deux types d'analyses, textuelle et référentielle, explicitent bien des plans d'organisation discursifs distincts.

Pour commencer, prenons une interaction verbale réduite à sa plus simple expression :

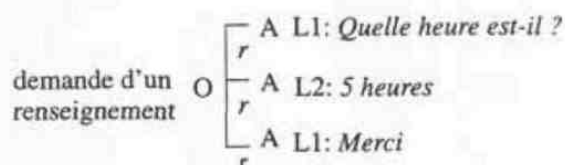
L1: Quelle heure est-il ?

L2: 5 heures

L1: Merci

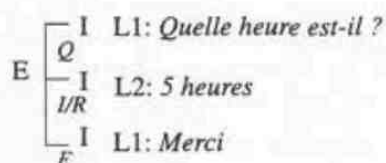
Ce bref dialogue peut d'abord être décrit dans une perspective référentielle et faire l'objet d'une analyse actionnelle. Dans ce cadre, on peut noter que la question de L1 initie une **activité spécifique dans le monde**, activité visant à obtenir un renseignement. Parce qu'elle est l'objet d'évaluations sociales, une telle activité n'émerge pas ex nihilo, mais active des représentations mentales fondées sur l'appropriation par l'expérience de ces normes collectives. Ainsi, l'activité de demande d'un renseignement comporte des attentes spécifiques et pose un certain nombre de contraintes sur son déroulement. En tant que réalisation effective d'une telle activité, l'interaction étudiée aurait pu manifester des écarts par rapport aux attentes, mais en l'occurrence, le projet actionnel a été ratifié et accompli sans interruption ni reformulation. C'est la structure opérationnelle qui constitue

un des produits de l'analyse référentielle, et qui explicite les différentes étapes hiérarchiques du déroulement de l'activité. Dans l'exemple ci-dessus, la structure opérationnelle décompose en trois actions l'opération de demande d'un renseignement. On peut par ailleurs faire l'hypothèse que chaque unité actionnelle réalise une étape de l'activité en cours d'accomplissement :



Structure opérationnelle référentielle

On peut par ailleurs proposer une analyse hiérarchique textuelle de ce dialogue et prendre en compte le fait que cette interaction verbale implique des **activités de textualisation**. On note alors que la question de L1 fonctionne comme une phase de proposition d'une négociation, et qu'elle constitue une intervention à fonction illocutoire initiative. A ce titre, la question initiative (*Q = question*) impose des contraintes sur la suite du texte et une séquence de nature réactive (*R = réponse*) est attendue. Celle-ci consistant en une information (*I*), elle est suivie par une phase d'évaluation (*E*). Ces informations peuvent apparaître dans la structure hiérarchique-relationnelle suivante, qui articule simplement trois interventions constitutives d'échange, et qui manifeste un parcours spécifique dans le schéma de négociation :



Structure hiérarchique-relationnelle

Même si les produits de ces deux analyses présentent des ressemblances évidentes en surface, il me semble important de considérer qu'ils résultent de principes sous-jacents nettement distincts : l'analyse référentielle s'occupe de l'organisation des activités dans le monde, alors que l'analyse textuelle étudie l'articulation des constituants du dialogue pris

comme des composantes textuelles. Même s'ils ne manifestent pas toujours des différences perceptibles dans les structures, ces deux plans d'organisation permettent de rendre compte de nuances intéressantes dans l'analyse des interactions verbales. Prenons par exemple les deux questions suivantes :

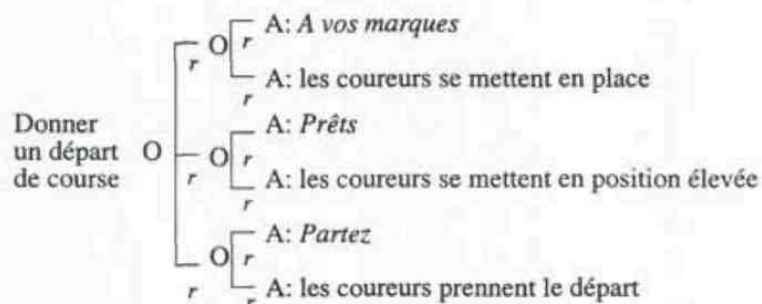
- (1) Est-ce que tu peux fermer la fenêtre ?
- (2) Est-ce que tu peux me prêter mille francs ?

Sur le plan textuel, ces deux questions constituent des actes à fonction illocutoire initiative de requête, et imposent les mêmes contraintes sur l'organisation textuelle. Autrement dit, une analyse textuelle de ces requêtes ne permettra pas de saisir les spécificités de chacun de ces énoncés et des dialogues dans lesquels ils s'inscrivent. Par contre, la prise en compte des activités dans le monde décrites par ces deux segments laisse apparaître des différences non négligeables. En effet, le cadre actionnel sous-jacent à ces questions diffère profondément, et les représentations praxéologiques qui sous-tendent ces situations d'interaction ne se confondent pas. Chacune de ces requêtes initie en fait une activité dans le monde bien particulière et qui manifeste des contraintes spécifiques sur la nature et le déroulement des opérations. Les attentes liées à une activité de fermeture d'une fenêtre sont en effet radicalement distinctes de celles portant sur la demande d'une grosse somme d'argent. Ainsi, seule une analyse référentielle permet de saisir les différences qui émergent de la comparaison entre ces deux énoncés. Il est dès lors souhaitable, pour la précision des analyses produites par le modèle, d'envisager un niveau d'organisation actionnel théoriquement distinct de la problématique de la textualisation.

On peut illustrer par un dernier exemple la nécessité de distinguer clairement ces deux domaines de faits. Lors d'un départ de course¹⁹ dans lequel le starter crie successivement *A vos marques - Prêts - Partez*, l'analyse référentielle et l'analyse textuelle débouchent non seulement sur des considérations différentes, mais aussi sur des structures qui ne respectent pas la symétrie observée jusqu'ici. En effet, la prise en compte de l'organisation actionnelle permet d'articuler des activités verbales avec des activités non verbales, et de les distribuer dans trois séquences actionnelles

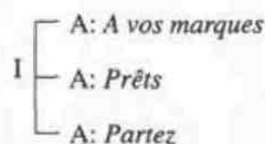
19. Je remercie Marcel Burger de m'avoir suggéré cet exemple et d'avoir attiré mon attention sur ses spécificités.

distinctes réalisant les trois étapes conventionnellement attachées au départ de course :



Structure opérationnelle d'un départ de course

Quant à l'analyse textuelle de cet exemple, elle se révèle bien moins informative, et doit se contenter de décrire une coordination entre trois actes textuels formant l'intervention du starter :



Structure hiérarchique d'un départ de course

Il apparaît ainsi que la description du discours dans ses aspects actionnels ne débouche pas systématiquement sur des schématisations semblables aux structures hiérarchiques-relationnelles. Il existe donc des arguments empiriques pour maintenir une distinction notionnelle forte entre l'activité dans le monde et l'activité de textualisation.

4. Vers une définition de la dimension référentielle du discours

Le cadre de cet article a permis de discuter et d'illustrer quelques propriétés de la problématique actionnelle dans la perspective de l'analyse des interactions verbales. Dans la mesure où une telle démarche relève d'une tentative plus générale visant à mieux saisir les rapports entre le discours et les "représentations du monde" qu'il implique, il n'est pas inutile d'examiner plus précisément le rôle de la problématique actionnelle dans la dimension référentielle du discours.

Comme je l'ai rappelé au début de cet article (1.), la prise en compte d'une dimension référentielle dans l'analyse du discours a jusqu'ici permis de dégager un certain nombre de composantes (les actions, les concepts, les statuts sociaux et communicationnels, etc.) qui n'ont pas réellement fait l'objet d'une description homogène. A plusieurs égards, un effet d'éclatement est clairement perceptible, si bien qu'on peut légitimement se demander ce qui justifie un regroupement sous un même module de notions relevant à l'évidence de perspectives théoriques et épistémologiques fort distinctes²⁰. A ce titre, il me semble intéressant de reconnaître que la notion d'**activité dans le monde** joue un rôle prépondérant dans l'analyse de "l'univers du discours", et qu'elle doit donc être considérée comme la composante centrale de la dimension référentielle. En effet, une activité médiatisée par le langage implique non seulement l'activation de représentations mentales liées à l'organisation d'opérations spécifiques, mais elle génère également des **représentations conceptuelles** portant sur les **propriétés des choses** et les **statuts des êtres** engagés dans ces mêmes activités. Ainsi, la problématique de l'action constitue en quelque sorte l'élément fédérateur des différentes notions qui interviennent dans la dimension référentielle du discours.

Même si la problématique de l'action et celle des représentations conceptuelles posent des enjeux théoriques en apparence bien distincts, elles doivent être abordées conjointement pour la simple raison que l'agir mobilise nécessairement des concepts, et que les représentations conceptuelles ne peuvent être activées que eu égard à une pratique déterminée. En effet, si l'on suit les propositions de Habermas, on doit reconnaître qu'une action met nécessairement en relation un agent avec des représentations du monde (3.1.), celles-là mêmes qui font l'objet de prétentions à la validité (2.), et qui sont négociées dans les procès d'entente. A ce titre, agir implique l'activation et la négociation de concepts. Réciproquement, dans le cadre de la sémiologie de Prieto (1989), des caractéristiques pertinentes ne peuvent être assignées à un concept que dans le cadre d'une pratique dans laquelle il est utilisé, à savoir une action²¹. Rendre compte de la dimension référentielle du discours impose donc de

20. On peut rappeler que pour Nölke (1994, 77), "chaque module doit fournir une description du dispositif dont il traite qui soit exhaustive, cohérente, maximale économiquement et notionnellement indépendante des autres modules".

réfléchir de manière conjointe sur les activités dans le monde concernées par le discours, et sur l'activation des concepts impliqués par ces activités dans le monde.

Un autre élément que j'ai mis en évidence à propos de l'analyse des enjeux actionnels dans les interactions verbales réside dans la nécessité d'adopter une approche interactionniste pour rendre compte de ce type de problématique. A la suite de Bange, j'ai distingué les aspects schématiques des aspects émergents de la problématique actionnelle, et j'ai tenté de ne pas confondre les représentations générales sous-jacentes à une activité avec les structures manifestées par une activité effective. Même si ces propositions ont été développées dans le cadre spécifique de l'analyse des enjeux actionnels du discours, il me semble non seulement possible, mais souhaitable de les étendre à d'autres problématiques et de considérer que l'ensemble des composantes de "l'univers du discours" font à la fois l'objet d'attentes préalables et d'une mise en place dynamique au cours d'une activité langagière effective.

Ainsi, la problématique des représentations conceptuelles doit-elle être également développée dans une double perspective schématique et émergente. Comme je l'avais déjà esquissé en distinguant différents niveaux d'analyse (Filliettaz 1996, 45), les interactants d'une transaction en librairie recourent à des représentations conceptuelles prototypiques relativement stables dans une collectivité, pour activer puis négocier des propriétés qu'ils assignent aux objets du discours dans une interaction particulière. Comme pour la problématique actionnelle, la prise en compte des aspects schématiques équivaut à une perspective cognitive et débouche sur la constitution d'hypothèses portant sur des représentations mentales (les représentations conceptuelles prototypiques), alors que le traitement des aspects émergents consiste en premier lieu à mettre en évidence les éléments co-construits, et vise à élaborer des structures (les structures conceptuelles individuelles ; les structures conceptuelles co-construites²²).

Il convient de préciser que la perspective interactionniste ne saurait se limiter à l'analyse de la dimension référentielle du discours, ni à aucune

21. "Un concept est toujours d'une certaine manière lié à une pratique par le fait que sa pertinence est basée sur un rapport de cause à effet" (Prieto 1989, 95).

autre dimension du modèle en particulier. Au contraire, c'est l'ensemble des dimensions du modèle qui doivent être envisagées de façon à rendre compte des mécanismes liés à la construction interactive des structures du discours. On peut dès lors faire l'hypothèse que d'autres modules doivent être développés dans la même perspective, et qu'il existe des attentes et des typifications liées à d'autres composantes du discours. La dimension hiérarchique, sur le plan textuel, comporte selon mon approche un principe sous-jacent qu'on peut formuler au moyen de la notion de négociation. Cette représentation mentale a une portée très générale, et correspond au schéma qui sous-tend la structuration effective du texte (la structure hiérarchique). Ainsi, le schéma de négociation et la structure hiérarchique constituent respectivement les composantes schématique et émergente de la dimension hiérarchique du discours.

Enfin, dans le cadre de la dimension référentielle, il faut considérer que les représentations mentales impliquées par le discours, qu'elles portent sur les actions, les objets ou les agents, peuvent se combiner pour former des représentations plus complexes, des réseaux de représentations. On peut par exemple former l'hypothèse que les attentes portant sur l'organisation séquentielle d'une transaction en librairie mobilisent une pluralité de représentations praxéologiques atomiques (entrer, saluer, acheter, commander, se renseigner, sortir, etc.) qui s'articulent dans un réseau complexe.

A partir des considérations ci-dessus qui portent sur les notions constitutives de la dimension référentielle du discours, on peut proposer, en guise de synthèse, la définition suivante, et tenter d'articuler autour de la notion d'activité dans le monde, les éléments qui relèvent globalement de "l'univers du discours" : *Le module référentiel traite des relations entre le discours et le monde dans lequel il est produit. A ce titre, il vise à décrire les activités objectives, sociales et subjectives que les interlocuteurs*

22. Contrairement à la terminologie employée dans l'article de 1996, je réserve pour la notion de prototype le terme *représentation*. Ce que j'appelais alors "représentation individuelle" ou "représentation co-construite" coïncidait en réalité avec des structures de propriétés conceptuelles exprimées explicitement ou implicitement dans le discours. Il me semble dès lors plus judicieux de faire référence à ces notions en termes de "structures conceptuelles individuelles" ou encore de "structures conceptuelles co-construites".

accomplissent au moyen du discours, et auxquelles ils se réfèrent dans le cadre du discours. On rend ainsi compte des attentes sous-jacentes aux activités, telles qu'elles se manifestent dans une communauté et telles qu'elles peuvent être exprimées sous la forme de représentations mentales (conceptuelles ou praxéologiques), atomiques ou complexes. Par ailleurs, le module référentiel doit permettre de montrer comment ces représentations mentales générales sont activées, négociées et co-construites dans des structures émergentes (conceptuelles ou opérationnelles) relatives à une activité langagière particulière.

Références bibliographiques

- ANSCOMBE G.E.M. (1957), *Intention*, Oxford, Blackwell.
- AUCLIN A. & ZENONE A. (1980), "Conversations, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse", *Cahiers de linguistique française* 1, 6-41.
- BANGE P. (1987), "A propos de la structure de l'interaction : la réciprocité des motivations", in CONEIN B., DE FORNEL M. & QUÉRÉ L. (éds), *Les formes de la conversation*, Tome 1, Paris, CNET, 52-68.
- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier.
- BASAKOS P. (1977), "G.E.M. Anscombe : la description de l'action intentionnelle", in RICOEUR P. (éd.), 141-160.
- BRONCKART J.-P. (à paraître), *Activités langagières, textes et discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- BURGER M. (1997), *L'enjeu identitaire : pour une pragmatique psychosociale. Une analyse du "Manifeste du Surréalisme" (1924) d'André Breton*, Thèse de Doctorat, Université de Genève.
- CRANACH M. VON (1982), "The Psychological Study of Goal-Directed Action : Basic Issues" in CRANACH M. VON & HARRÉ R. (eds), 35-79.
- CRANACH M. VON et al. (1982), *Goal-Directed Action*, London, Academic Press.
- CRANACH M. VON & HARRÉ R. (eds) (1982), *The Analysis of Action. Recent Theoretical and Empirical Advances*, Cambridge, Cambridge University Press.

- DANTO A.C. (1965), "Basic-Actions", *American Philosophical Quarterly*, n° 2, Pittsburgh, 141-148.
- DAVIDSON D. (1993), "Actions, raisons et causes", in *Actions et événements*, Paris, PUF, 15-36.
- DIJK T. A. VAN (1977), *Text and Context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*, London, Longman.
- FILLIETTAZ L. (1996), "Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours", *Cahiers de linguistique française* 18, 34-67.
- GOLDMANN A.I. (1970), *A Theory of Human Action*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- HABERMAS J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, vol. 1, Paris, Fayard, 100-118.
- HABERMAS J. (1993), "Actions, actes de parole, interactions médiatisées par le langage et monde vécu", *La pensée postmétaphysique : essais philosophiques*, Paris, Colin, 65-83.
- HACKER W. (1973), *Allgemeine Arbeits- und Ingenieurpsychologie*, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaften.
- HARRÉ R. (1982), "Theoretical Preliminaries to the Study of Action", in CRANACH M. VON & HARRÉ R. (eds), 5-33.
- HUGHES S. (1987), "Planning-in-Action ; Cognitive Phenomenon or Social Accomplishment ?", in CONEIN B., DE FORNEL M. & QUÉRÉ L. (éds), *Les formes de la conversation*, Tome 2, Paris, CNET, 217-236.
- KALLMEYER W. (1987), "L'analyse de l'action dans la conversation", in BANGE P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire. Une consultation*, Berne, Lang, 189-251.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990), *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris, Colin.
- MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- NØLKE H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Peeters.
- PRIETO L. J. (1989), "Le sens comme connaissance", in *Saggi di Semiotica*, Tome 1, Parma, Pratiche Editrice, 85-122.

- RICOEUR P. (éd.) (1977), *La sémantique de l'action*, Paris, CNRS.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1995), "Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue : autonomie et interrelations modulaires", *Cahiers de linguistique française* 17, 123-140.
- ROULET E. (1996), "Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien", *Cahiers de linguistique française* 18, 11-32.
- ROULET E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- SCHANK R.C. & ABELSON R.P. (1977), *Scripts, Plans, Goals and Understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structures*, New Jersey, Erlbaum Associates.